

Toutes nos formations ont été revues de A à Z : 2026 se place sous le signe de la nouveauté !



Catalogue de formations

2026

Avossens est heureux de vous présenter son offre de formations pour 2026.

Nos formations, conçues par une avocate en droit de la santé et ancienne professionnelle de terrain, allient expertise juridique, pragmatisme et réalité du terrain. Elles sont adaptées aux enjeux actuels des établissements de santé et répondent à des besoins concrets : protection juridique, gestion des risques, conformité et bientraitance.

Nos formations ont lieu au sein de votre établissement et sont adaptées aux personnes en situation de handicap ou seront aménagées si besoin.

Nous sommes à votre disposition pour élaborer toute formation qui répondrait à un besoin particulier et pour vous aider à identifier ce besoin.

N'hésitez pas à nous contacter sur contact@avossens.fr, nous sommes à votre écoute !

Découvrez notre offre 2026 et formons ensemble vos équipes pour agir en confiance !



La certification a été délivrée au titre de l'action suivante :
Actions de formation



Droits des soignants ou Droits des patients/résidents ?

Équilibrer les droits pour une pratique sereine et sécurisée

Pourquoi cette formation ? Les droits des patients et des résidents évoluent, tout comme les attentes des soignants. Cette formation permet à vos équipes de maîtriser ces enjeux, protéger leur exercice et préserver la qualité de la relation soignant-soigné.

Objectifs pédagogiques : À l'issue de la formation, les professionnels de santé seront capables de :

1. **Identifier** avec précision l'étendue et les limites des droits des patients et des résidents, afin de **délimiter leur propre champ d'action**.
2. **Reconnaître** leurs propres droits en tant que professionnels de santé, et **valoriser leur rôle** dans l'équilibre entre droits des patients et obligations professionnelles.
3. **Analyser** les enjeux juridiques liés aux droits des patients et des résidents dans leur pratique quotidienne.
4. **Appliquer** les droits des patients et des résidents tout en **se protégeant** et en **protégeant l'établissement**.
5. **Évaluer** les impacts des droits des patients sur leur responsabilité professionnelle, et **mettre en place des stratégies** pour **minimiser les risques juridiques** tout en préservant la qualité de la relation soignant-soigné.

Pré requis : Aucun

Public : Médecins, soignants, administratifs exerçant en établissement de santé

Durée : 14h00 (2 jours)

**Pour + d'infos
Contactez nous**





Commission des usagers et gestion plaintes, réclamations et médiations

Comprendre les enjeux de la CDU et maîtriser le circuit des plaintes pour sécuriser vos équipes et votre établissement.

Pourquoi cette formation ? La gestion des plaintes et réclamations est un enjeu clé pour les établissements de santé : mal maîtrisée, elle peut générer des risques juridiques, des tensions et une perte de confiance. Bien gérée, elle devient un outil de protection pour vos équipes et un levier d'amélioration continue dans lequel la CDU peut jouer un rôle fort.

Objectifs pédagogiques : À l'issue de la formation, les professionnels seront capables de :

- **Définir** le rôle et les compétences de la Commission des Usagers (CDU) dans le cadre de la gestion des plaintes et réclamations.
- **Expliquer** le cadre juridique et réglementaire encadrant l'intervention de la CDU et de ses membres.
- **Décornerquer** le circuit de traitement des plaintes et réclamations au sein d'un établissement de santé, en identifiant les acteurs et les étapes clés.
- **Analyser** les enjeux humains, organisationnels et juridiques liés aux plaintes, réclamations et à la médiation.
- **Comparer** les avantages et limites de la médiation dans la résolution des conflits, et **justifier** son utilisation en fonction des situations.
- **Mobiliser** les outils et méthodes de médiation pour répondre de manière adaptée aux plaintes et réclamations, en respectant les procédures institutionnelles.

Pré requis : Aucun

Public : Médecins, soignants, administratifs exerçant en établissement de santé

Durée : 14h00 (2 jours)

**Pour + d'infos
Contactez nous**





Médiation et Commission des usagers : quels rôles pour les médiateurs médicaux et non médicaux, quelle place pour les représentants des usagers ?

Clarifier les rôles et les missions pour une médiation efficace et sécurisée

Pourquoi cette formation ? La médiation est un outil puissant pour apaiser les tensions et protéger les professionnels. Cette formation permet aux médiateurs et représentants des usagers de maîtriser leur rôle, sécuriser leurs pratiques et améliorer la qualité du dialogue.

Objectifs pédagogiques : À l'issue de la formation, les professionnels seront capables de :

- **Définir** les missions, les compétences et les limites d'intervention de la Commission des Usagers (CDU) et des médiateurs (médicaux et non médicaux) dans le traitement des plaintes et réclamations.
- **Analyser** le cadre juridique et éthique encadrant l'action de la CDU, des médiateurs et des représentants des usagers, en identifiant les responsabilités de chacun.
- **Distinguer** les rôles complémentaires des médiateurs médicaux, non médicaux et des représentants des usagers dans la résolution des conflits.
- **Mobiliser** des techniques de communication et de gestion des émotions pour faciliter le dialogue et désamorcer les tensions.
- **Connaitre** les étapes de réalisation d'une médiation, de son lancement à l'avis émis par la Commission des usagers.
- **Conduire** un entretien de médiation et **évaluer** sa propre posture de médiateur pour l'améliorer
- **Anticiper** les risques juridiques liés à la médiation et **sécuriser** les pratiques des médiateurs.

Pré requis : Aucun

Public : Médiateurs médicaux et non médicaux, représentants des usagers, médecins, cadres de santé, responsables qualité et responsables juridiques.

Durée : 14h00 (2 jours)

**Pour + d'infos
Contactez nous**





Secret professionnel et confidentialité des informations

Maîtriser le secret médical pour protéger patients et professionnels;

Pourquoi cette formation ? Le secret médical et la confidentialité sont au cœur de la confiance et de la sécurité juridique. Cette formation permet à vos équipes de comprendre les enjeux, appliquer le RGPD et transformer le secret en atout pour leur pratique.

Objectifs pédagogiques : À l'issue de la formation, les professionnels de santé seront capables de :

1. **Analyser** les enjeux éthiques, déontologiques et juridiques du secret médical et de la confidentialité pour **renforcer leur pratique**.
2. **Distinguer** les spécificités du secret professionnel, du devoir de réserve et de la confidentialité, et **en identifier** les limites.
3. **Définir** les contours du secret médical (secret professionnel) et **évaluer** ses implications juridiques dans leur exercice quotidien.
4. **Appliquer** les principes du RGPD dans leur pratique médicale pour **sécuriser** la gestion des données.
5. **Clarifier** la notion d'équipe de soins et **adapter** leur communication des données en fonction des règles en vigueur.
6. **Respecter** les règles de communication du dossier médical et **garantir** leur conformité.
7. **Identifier** les cas de dérogations au secret médical et **rédiger** un signalement efficace et conforme.
8. **Transformer** le secret médical en un **levier de confiance** dans la relation soignant-soigné.

Pré requis : Aucun

Public : Médecins, soignants, administratifs exerçant en établissement de santé

Durée : 7h00 (1 jour)

**Pour + d'infos
Contactez nous**





Annonce d'un dommage associé aux soins

Gérer l'annonce avec empathie, transparence et sécurité juridique

Pourquoi cette formation ? Annoncer un dommage lié aux soins est un moment délicat et à forts enjeux. Cette formation prépare vos équipes à agir avec bienveillance, respecter les procédures et limiter les risques pour l'établissement.

Objectifs pédagogiques : À l'issue de la formation, les professionnels seront capables de :

- **Identifier** les droits des patients et des soignants concernant l'information en cas de dommage lié aux soins.
- **Connaître** les principes juridiques et éthiques encadrant la communication dans ce contexte.
- **Appliquer** les réflexes adaptés pour gérer une situation de dommage lié aux soins, en respectant les procédures réglementaires et les recommandations de la HAS.
- **Analyser** les enjeux humains, juridiques et organisationnels liés à l'annonce d'un dommage.
- **Mobiliser** les outils et méthodes pour réaliser une annonce claire, empathique et conforme aux bonnes pratiques.

Pré requis : Aucun

Public : Médecins, soignants, administratifs exerçant en établissement de santé

Durée : 14h00 (2 jours)

**Pour + d'infos
Contactez nous**





Qui sommes nous ?

Avossens est un cabinet d'avocat dont l'ambition est d'allier le droit au monde de la santé.

Avossens a été fondé par Me Virginie Aldias Loubier, avocate au barreau de Marseille et médiatrice près la Cour d'Appel d'Aix en Provence et le Tribunal administratif de Marseille, agréée par le Centre national de médiation des avocats.

Me Virginie Aldias Loubier est l'animatrice principale de ces formations.

Elle a exercé pendant 15 ans au sein d'établissements de santé avant de créer son cabinet tourné essentiellement vers le conseil des établissements et des professionnels de santé.

Cette double expérience permet d'apporter pragmatisme et réalité aux formations et de proposer des cas pratiques et des mises en situation inspirés de faits réels.

Me Aldias Loubier collabore avec d'autres organismes de formation et dispense chaque année environ 45 jours de formation sur des thématiques de santé.

Pourquoi choisir Avossens ?

- Des formations sur-mesure : adaptées à vos besoins et à vos contraintes, avec des cas pratiques inspirés de situations réelles.
- Une expertise unique : alliant droit, éthique et gestion des risques, pour des équipes autonomes et confiantes.
- Un impact immédiat : des compétences actionnables dès le retour en poste, pour des pratiques plus sûres et plus sereines.
- Un accompagnement humain : des échanges interactifs, des mises en situation et un suivi personnalisé.